

LES TITRES-RESTAURANT 2018 NE SONT PAS PERIMÉS POUR TOUS !

Paris, le 31 janvier 2019 – A compter du 1^{er} février 2019, les titres-restaurant 2018 ne seront plus acceptés dans les restaurants et les commerces car périmés. Mais ils pourront encore être donnés à Action contre la Faim afin de soutenir ses missions dans le cadre de l'opération « Je Déj, Je Donne ». Une bonne action, qui ne coûte rien, en ce début d'année !

On estime aujourd'hui à 821 millions le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. Après des années de baisse progressive, ce chiffre est aujourd'hui en augmentation et vient contrecarrer les progrès réalisés auparavant : le nombre de personnes souffrant de la faim est similaire à celui d'il y a 10 ans !

Face à l'urgence de la situation, Action contre la Faim, dans le cadre de son opération « Je Déj, Je Donne », en partenariat avec le groupe Up, émetteur de Chèque Déjeuner, lance la nouvelle édition de la « Journée du Titre-Restaurant périmé ». Cette journée marque le début de la collecte des titres-restaurant périmés 2018, qui va durer jusqu'au 31 mars et permet, grâce à un geste simple de lutter contre la faim dans le monde.

« Dans le contexte actuel marqué par la baisse des dons traditionnels, l'opération « Je Déj, Je Donne » que nous menons avec le groupe Up est une forme de générosité complémentaire qui parle au plus grand nombre. L'année dernière nous avons ainsi collecté plus de 600 000 euros de titres-restaurant périmés. » explique Sarah Gautschoux, d'Action contre la Faim.

« Le groupe Up est fier d'accompagner Action contre la Faim depuis dix ans. Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre culture d'entreprise coopérative et permet d'initier simplement, dans toutes les entreprises, des moments de solidarité fédérateurs au service d'une cause vitale. » souligne Catherine Coupet, Présidente-Directrice générale du groupe Up.

Faire don de ses titres-restaurant périmés, rien de plus simple !



1
Écrivez
« Action contre la Faim »
sur chaque
titre-restaurant



2
Remplissez votre
demande de reçu fiscal
téléchargeable
sur le site



3
Envoyez le tout sans affranchir
à Action contre la Faim
Libre réponse 93244
77009 Melun cedex

AVANT LE 31 MARS

Le don de titres-restaurant, même périmés, donne droit à une réduction d'impôts.

Même périmés, les titres-restaurant donnent droit à une réduction d'impôts. Les formulaires de demande de reçu fiscal sont téléchargeables sur le site www.jedej-jedonne.org

A quoi servent les dons à Action contre la Faim ?

L'opération « Je Déj, Je Donne » d'Action contre la Faim a été lancée en 2009 grâce au soutien du groupe Up, partenaire historique de cette collecte. Ce sont près de 4 millions d'euros qui ont été collectés depuis son lancement. Ces dons sont essentiels pour Action contre la Faim. Ils permettent notamment à l'association de dégager des fonds et d'intervenir rapidement en situation d'urgence. Ainsi, en 2018, Action contre la Faim a pu intervenir en République Centrafricaine où 2,9 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population estimée du pays, ont besoin voire sont dépendantes de l'aide humanitaire.

L'opération « Je Déj, Je Donne » en chiffres

L'opération « Je Déj, Je Donne » d'Action contre la Faim a été lancée en 2009 grâce au soutien du groupe Up, partenaire historique de cette collecte. Le don d'1 titre-restaurant de 8 euros permet de fournir à un enfant un traitement à base de pâte nutritionnelle pendant plus de deux semaines.

À propos d'Action contre la Faim

Créée en 1979, Action contre la Faim est une organisation non gouvernementale internationale qui lutte contre la faim dans le monde. Sa mission est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. En 2017, Action contre la Faim est venue en aide à plus de 20 millions de personnes dans 47 pays à travers le monde.

www.actioncontrelafaim.org

À propos du groupe Up

Up est un groupe coopératif international (3 500 collaborateurs dans 19 pays) dont l'indépendance garantit des relations de confiance avec et entre ses parties prenantes. Up propose des solutions qui créent les conditions de l'engagement des individus dans les entreprises et les territoires, pour une vie plus simple et l'émergence d'une société plus juste. Ces solutions de gestion, de communication, et d'échange (paiement, applications et plateformes digitales) améliorent le pouvoir d'achat et le mieux vivre du plus grand nombre tout en offrant liberté de choix et d'usages.

www.up.coop

Contacts presse Action contre la Faim

- Maryna Chebat / mchebat@actioncontrelafaim.org / 01 70 84 72 04
- Mathieu Fortoul / mfortoul@actioncontrelafaim.org / 01 70 84 72 29

Contacts presse Groupe Up

- Kathleen André / kandre@equancy.com / 01 45 64 43 07